

CELLULE DE L'INTERNAT ET DE RESIDANAT

**ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITE MOHAMMED PREMIER
FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE D'Oujda**

AVIS DU CONCOURS DE RESIDANAT

La Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda organise un concours pour le recrutement de **141** résidents civils, (**103** postes avec contrat et **38** postes bénévoles (dont **34** pour les candidats nationaux et **04** pour les étrangers)), session du **30 Janvier 2024** répartis comme suit :

RESIDENTS CIVILS

- Spécialités médicales : 79 postes
(57 postes avec contrat et 20 postes sans contrat et 02 postes pour les candidats étrangers sans contrat)
- Spécialités chirurgicales : 42 Postes
(31 postes avec contrat et 09 postes sans contrat et 02 postes pour les candidats étrangers sans contrat)
- Spécialités biologiques : 13 Postes
(10 postes avec contrat et 03 postes sans contrat)
- Spécialités pharmaceutiques : 07 Postes
(05 postes avec contrat et 02 postes sans contrat)

Les candidats désirant se présenter au concours de résidanat doivent déposer leurs demandes de candidature à la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda avant le 15/01/2024

Le dossier comporte :

- Une demande manuscrite de candidature indiquant le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance, l'adresse, le numéro de téléphone du candidat, e-mail du candidat, la spécialité choisie (Médicale, Chirurgicale, Biologique ou pharmaceutique).
- Une photocopie légalisée du diplôme de doctorat (Pour doctorat en pharmacie : la candidature se limite aux pharmaciens ayant un diplôme avec une ancienneté minimale d'un an à partir de la soutenance de thèse).
- Une attestation d'équivalence pour les diplômes étrangers.
- Deux (02) extraits d'acte de naissance moins de 3 mois.
- Photocopie de la CIN.

Le calendrier relatif au déroulement du concours sera affiché ultérieurement à la Faculté.

N.B :

- Les dossiers de demandes de concours doivent être déposés par le candidat lui-même à la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda (Cellule Internat- Résidanat).